

## AXE 2 : L'habitat adapté

### Orientations : Répondre au besoin d'habitat adapté

#### Fiche action n°2 : Poursuivre la mobilisation des acteurs locaux sur l'Habitat adapté

##### I. Objectifs opérationnels :

- Favoriser une meilleure connaissance de la diversité des produits pouvant être développés
- Engager les partenaires à s'investir dans la dynamique et à la porter dans leurs organisations

##### II. Publics cibles :

- L'ensemble des membres du GT Habitat Adapté

##### III. Pilote(s) :

- URH

##### IV. Partenaire(s) :

- Préfecture ; Conseil départemental ; EPCI concernés ; Sauvegarde du Nord ; Associations représentant les GDV (à intégrer)

##### V. Modalités de mise en œuvre :

- Animer le groupe Habitat Adapté
- Définir une feuille de route annuelle partagée
- Contribuer, pour chacun des membres, à la mettre en œuvre

##### VI. Moyens/dispositifs alloués :

- Formation de tous les membres aux diverses formes d'habitat > financements à trouver
- Visites de sites / REX familles et autres territoires (dont EPCI ayant lancé des démarches)
- Moyens humains dédiés par l'URH pour l'animation du GT

##### VII. Indicateurs d'évaluation :

- Nombre de GT annuels (2 à minima)
- Nombre de partenaires présents à ces GT
- Nombre de projets émergeant de la dynamique

##### VIII. Échéance de l'action :

- Continu jusqu'à l'atteinte des objectifs au maximum fin 2030

##### IX. Territoire(s) cible(s) / prioritaire(s) :

- Toutes les communes sur lesquelles sont présentes des familles sédentarisées mais dans des conditions précaires (aires, terrains illégaux...)

##### X. Bonne(s) pratique(s) :

- Retours d'expérience du Nord et autres départements (cf. Grand Lyon Habitat)
- Guide Maine et Loire, Puy de Dôme...
- Guide du CEREMA ...